

Compétition du 2 juin 2018 au golf de Cheverny

Règles locales

Toutes les **règles locales permanentes** (page 5 du Vadémécum 2018), notamment « on place la balle sur toute partie tondu ras ».

Sur un green, toute balle, ou marque balle, **déplacée accidentellement par un joueur** doit être remplacée **sans pénalité**. Si la balle est **déplacée par une cause naturelle**, elle doit être jouée telle qu'elle repose, sans remplacement, ni pénalité.

Les **chemins** sont des **obstructions inamovibles**.

Les bâtiments du **club-house** font **partie intégrante** du parcours.

Le **practice** est **hors-limite**.

Toutes les berlinoises sont des **obstructions inamovibles**.

Il n'y a plus de hors-limite entre les trous 1 et 9 (que l'on joue le 1 ou le 9).

Au **trou n° 4**, l'**obstacle d'eau latéral**, à gauche du fair-way, **se prolonge à l'infini**. Si vous y perdez votre balle, vous pourrez droper à 2 clubs du point d'entrée dans l'obstacle. Si vous y retrouvez votre balle, vous pourrez la jouer **mais elle sera dans l'obstacle** (interdiction de toucher le fond de l'obstacle avec son club ou son équipement).

Au **départ du trou n° 10** : **après franchissement de la digue**, si vous ne retrouvez pas votre balle et s'il est vraisemblable qu'elle repose dans l'obstacle d'eau situé à gauche du fair-way, vous pouvez utiliser la dropping-zone située après la digue, à gauche. Pas de DZ si la balle est retrouvée. Pas de DZ si vous ne franchissez pas la digue.

Au **trou n° 17**, vous pouvez utiliser la dropping-zone si votre premier coup a fini dans l'obstacle d'eau.

Temps de jeu

Le jeu lent est un reproche qui nous est régulièrement fait par les golfs et certains nous refusent l'accès à leur parcours pour ce motif. Il vous est donc demandé de tout faire pour **coller (ou recoller) à la partie qui vous précède**.

Vous êtes aussi invités à **pratiquer le « Ready Golf »**, ce qui devrait améliorer le temps de jeu.

Je vous souhaite un bon parcours et le meilleur score possible.

Jean-Louis GRASSI
Délégué Régional du Golf d'Entreprise

